



Mercredi 19 février 2025

## RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2025

Dans un contexte économique national dégradé et incertain qui rend difficile l'exercice de la prospective financière, le plan pluriannuel d'investissements (PPI) très ambitieux de la Ville, de 86 M€ sur le mandat, est maintenu et concrétise les ambitions de politiques publiques portées par la majorité municipale : justice sociale, atténuation des effets du changement climatique et adaptation de la ville, et participation citoyenne à la vie locale.

Le rapport d'orientations budgétaires 2025 présente les grands équilibres financiers de la collectivité et les évolutions prévisionnelles des dépenses et recettes en fonctionnement et investissement sur la période 2025-2029.

### LES ESSENTIELS À RETENIR :

- Dans un contexte contraint et incertain, **la municipalité fait le choix volontariste de maintenir le rythme de réalisation des investissements prévus au PPI** par la poursuite des opérations majeures du mandat et la consolidation de ses engagements en faveur d'une transition écologique, sociale et démocratique, tant de l'institution que de la commune, trois grands défis qui guident ses actions.
- La ville de Bègles conserve **une situation financière saine, dans la continuité d'un travail de maîtrise fine des dépenses publiques** enclenché il y a 11 ans maintenant.
- Des projets de mandat confirmés et **une augmentation des investissements sur l'année 2025 pour un montant prévisionnel inédit de 37 M€**
- Plusieurs projets du PPI qui arrivent en phase de réalisation, pour **de nouveaux équipements lancés ou livrés d'ici 2026** : deux écoles, une cuisine municipale, un complexe sportif polyvalent, le musée de la Création Franche et son auditorium, un parc majeur, notamment.
- **Des recettes contraintes** du fait des récentes décisions gouvernementales et de la baisse cumulée de la dotation de l'État.
- Des investissements permis grâce à **une solide gestion du budget de fonctionnement** et une situation financière saine, permettant le recours à l'emprunt (estimé à 16 M€ pour 2025 + 6M€ de report 2024) **sans augmenter les taux de fiscalité** qui restent inchangés depuis 2012.

## 1. UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE INCERTAIN ET CONTRAINT

La mandature a été marquée par différents événements qui ont eu des **impacts budgétaires inédits** : crise sanitaire et sociale, conflits internationaux influant notamment sur les prix de l'énergie, des matières premières et des denrées alimentaires, inflation globale des prix à la consommation, hausse des taux d'intérêts à un niveau inégalé depuis la crise financière de 2008 et, plus globalement, un contexte de bouleversements climatiques, d'aggravation de la fracture sociale et d'instabilité géopolitique croissante.

En 2025 et plus que jamais, le budget de la collectivité est élaboré dans un **contexte incertain et particulièrement contraint**, une situation atypique qui rend difficile l'exercice de la prospective financière.

Le contexte global est aussi celui de la baisse des prix de l'énergie, moins celui des matières premières (des niveaux qui restent supérieurs à ceux connus il y a quelques années). Ce contexte de résorption de l'inflation a également un **impact négatif sur les recettes fiscales**, compte-tenu de la revalorisation des bases fiscales adossées à l'inflation.

Ces **pertes de marge de manœuvre importantes pour les collectivités** ont des répercussions de long terme sur leurs finances, leurs priorités et leurs projets.

Pour la ville de Bègles, **cela impacte** :

- Ses dépenses de fonctionnement : avec l'augmentation du taux de cotisation de la CNRACL et de l'URSSAF, et le dispositif de Lissage Conjoncturel (DILICO) correspondant à la contribution de la Ville au déficit public : au total + 471 K€.
- Ses recettes de fonctionnement : à cause de la baisse de la dotation forfaitaire, et de celle de Solidarité Métropolitaine, et la suppression du soutien de l'État au périscolaire à partir de la rentrée 2025 (-133 K€ à partir de 2026), soit au total -238 K€.
- Ses recettes d'investissement : en raison de la baisse de l'accompagnement financier des partenaires, eux aussi impactés par le PLF, et d'une moindre recette de la taxe d'aménagement.

**Pour autant, la Ville souhaite maintenir le cap de la mandature et le rythme des investissements prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement. Elle entend poursuivre les opérations majeures du mandat et consolider ses engagements en faveur d'une transition écologique, sociale et démocratique.**

### DES FINANCES PARTICULIEREMENT SAINES

Avec **5 M€ d'épargne brute en 2024** et une variation positive par rapport à 2023 du taux d'épargne brute, qui avoisinera à l'avenir les 9 % en 2027-2028, pour passer au-dessus des 10 % à l'horizon 2029, **les finances de la Ville sont particulièrement saines.**

En 2025, avec **une dette ancienne et très faible, sa capacité de désendettement (qui n'est que d'un an, contre 4,5 ans en moyenne)** et son montant d'épargne nette, la Ville peut s'endetter de nouveau pour poursuivre ses projets ambitieux. La capacité de désendettement quant à elle se situera autour de 4 à 5 ans à l'horizon 2029 avec une dette de 20 M€.

**Bègles poursuit ainsi ses objectifs avec confiance :**

- **Investir, renforcer la qualité du service public et encore mieux accompagner les Béglaises et Béglais, ainsi que le monde associatif dans ce contexte difficile,**
- **Maintenir le cap d'un projet de mandature ambitieux tout en respectant l'engagement de ne pas augmenter les taux locaux d'imposition.**

## 2. UN HAUT NIVEAU D'AMBITION EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS

La fin du mandat est marquée par **une accélération des dépenses d'investissements**, qui ont mis plus de temps à démarrer en raison de la crise sanitaire (la Ville a fonctionné en gestion de crise pendant près de deux ans). **Après 12,6 M€ investis en 2024 (4,5 M€ prévus cette année-là ont été reportés à 2025), elles atteignent 37 M€ en 2025.** Cette nouvelle augmentation des dépenses s'explique par **l'arrivée à maturité des projets de mandat** qui seront livrés ou lancés d'ici 2026.

**Depuis 2020, la commune a investi plus de 34 M€ et son bilan sur 5 ans est déjà important :**

- En ce qui concerne les bâtiments : extension du restaurant scolaire Buisson ; création de la Maison de l'Enfant et des Parents ; création de la Maison Sport Santé ; travaux courants d'entretien des bâtiments (+ de 7,4 M€)
- En ce qui concerne les espaces publics : plan aires de jeux (Mussonville et Bègles Plage et remplacement jeux pour jeux dans les écoles et crèches) ; aménagement, entretien et végétalisation des espaces publics (notamment des Terres Neuves) ; végétalisation des cours des écoles Langevin et Marcel Sembat ; végétalisation du parvis de l'école Gambetta
- La Ville s'est aussi lancée dans un plan Energie pour lequel elle a consacré 3,1 M€ : remplacement des leds des gymnases et du cinéma ; plan d'économies d'eau (2023-2025) ; rénovation énergétique de l'hôtel de ville ; changement du système énergétique de la piscine...

Le cap ambitieux de la mandature a été conservé et **les projets, notamment d'équipement, se concrétisent pour certains et se poursuivent pour d'autres en 2025**, tels que :

- L'ouverture de la nouvelle école maternelle Malala Yousafzai de 3 classes en mars prochain (2,5 M€) et le chantier en cours du groupe scolaire Jacques Prévert (19,7 M€) pour la rentrée 2026
- La livraison de la nouvelle cuisine centrale municipale et de sa cuisine pédagogique (9,6 M€) en septembre prochain
- Le lancement du chantier du nouveau complexe sportif polyvalent (6,5 M€), comprenant un gymnase et deux salles sportives, pour une livraison à la rentrée sportive 2026
- La rénovation et l'agrandissement du musée de la Création Franche, la construction de son auditorium et l'aménagement des espaces publics attenants (1,6 M€) pour une ouverture fin 2026
- Les aménagements au sein de l'école Joliot-Curie comprenant notamment la réalisation d'un nouveau restaurant scolaire (3,4 M€)
- Les travaux de réaménagement réalisés au sein de l'école Gambetta, après la végétalisation du parvis et des travaux réalisés dans la cour en 2024
- L'acquisition et les travaux d'aménagements des parcs des Sœurs, pour une ouverture au public en mai 2025 et de la Maye de Bernet (3,6 M€)
- La poursuite des actions de végétalisation, avec pour les espaces publics, un plan de végétalisation annuel de 50 K€, augmenté à 60 K€ en 2025, et pour les cours d'école, le démarrage des études pour la réalisation de projets au sein des maternelles Paul Vaillant-Couturier et La Ferrade cette année

- La poursuite du plan énergie avec la mise en œuvre d'actions de performance et de transition énergétique

**En 2025, 16,9 M€ des dépenses d'investissement seront consacrés à l'éducation** qui reste le premier budget de la Ville. 28 M€ ont déjà été investis sur le mandat.

**Le niveau des dépenses d'investissement va se relisser à partir de 2026** pour diminuer encore en 2027 et 2028, avec, de façon non-exhaustive, des projets tels que le raccordement de bâtiments municipaux au réseau de chaleur urbain, des travaux au sein de la bibliothèque municipale et du centre social et culturel l'Estey ou encore le réaménagement du square Yves Farge.

**Toutes ces actions sont permises aujourd'hui et seront possibles demain grâce à une gestion responsable des finances municipales.**

Un travail important est notamment fait pour la **recherche de financements extérieurs** : 10,5 M€ de financements extérieurs ont été ainsi octroyés depuis le début du mandat et 4 M€ de plus pour le financement du PPI sont en train d'être cherchés. En outre, l'emprunt sera d'environ 16 M€ dès 2025 + 6 M€ en report 2024 (non mobilisés, emprunt contracté auprès de l'Agence France Local).

### **3. FONCTIONNEMENT: DES RECETTES SOUMISES À ALÉAS, MAIS DES RECETTES MAITRISEES**

Outre les récentes décisions gouvernementales, les recettes ne seront pas aussi importantes que prévu, avec la **baisse des droits de mutation** à titre onéreux (DMTO) à cause du marché immobilier et la non-reconduction de l'aide de l'État pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.

Malgré cela, **la dynamique de la taxe foncière se maintient et représente 75 % des recettes de fonctionnement de la ville** (variation physique estimée de + 1,5 % par an). Et si les recettes de la DMTO sont plus faibles qu'auparavant (-24 % entre 2023 et 2024), une légère reprise s'engage aujourd'hui et devrait se conforter dans les années à venir.

Par ailleurs, le niveau des recettes est corrélé à des **choix tarifaires axés sur l'équité d'accès aux services publics** : tarification sociale pour la restauration collective, les temps d'activités périscolaires et l'école de musique par exemple ; tarifs peu élevés pour le spectacle vivant, le cinéma, la piscine, l'adhésion à l'Estey ; voire souvent gratuité par exemple pour la bibliothèque, l'offre de loisirs pendant les vacances, la Fête de la morue...

La Ville, qui n'avait pas fait évoluer ses tarifs municipaux depuis plusieurs années, a attendu que l'inflation se normalise en 2024 pour **réévaluer le montant des tarifs municipaux en fonction de l'inflation**.

Enfin, les recettes de la Ville sont affaiblies par **la perte cumulée de la Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat de près de 20 M€ en 10 ans**.

Concernant ses dépenses de fonctionnement, elles sont, cette année, **encore en hausse**. Pour autant, **aucune augmentation du budget de fonctionnement des services** n'est prévue malgré l'inflation, un véritable effort de gestion collective engagé il y a plusieurs années pour continuer à investir demain.

**Dans les années à venir, les dépenses en personnel continueront d'évoluer significativement à la hausse** (effet volume lié aux 10 nouveaux ETP des projets structurants et à une augmentation du taux de cotisation CNRACL principalement).

De la même façon, les subventions aux établissements publics vont suivre naturellement l'évolution de la charge incompressible de personnel pour conserver l'équivalent de 1,5 trains de paie et l'AC augmentera au titre de la direction des bâtiments pour maintenir une capacité à faire les projets. Cette enveloppe augmentera également en raison du recrutement de deux énergéticiens pour suivre les dépenses et économies d'énergies pour la Ville. **D'ailleurs, en 2026 et 2027, la facture énergétique de la Ville devrait continuer à baisser en raison d'une baisse de la consommation (des travaux d'isolation couplés à des actions de performance énergétique sur le système comme celui de la piscine) et des tarifs**, alors même que les espaces à chauffer seront plus importants.

Dans ce contexte, **la gestion responsable de son budget permet à la Ville de conserver ses capacités de faire et d'investir demain.**

La Ville est en effet engagée depuis 2014 dans une **démarche d'amélioration continue de son fonctionnement et d'optimisation de ses ressources financières humaines et matérielles**. Cette démarche au long cours (le Pacte Citoyen béglais) vise à **interroger la façon de produire le service public local et son champ d'intervention, pour apporter une réponse au plus près des besoins des Béglais-es**, dans un principe de justice dans l'accès aux services. Cette démarche a permis une utilisation la plus réfléchie et pertinente possible des deniers publics, et de dégager des marges de manœuvre, permettant de faire face aux besoins et attentes d'une population locale en croissance, aux nouveaux coûts de fonctionnement induits par un plan d'investissement ambitieux, ainsi qu'aux différentes réformes nationales, toujours imprévisibles et globalement défavorables aux collectivités.